

COMPTE RENDU 3eme réunion moniteurs

Un bref rappel : depuis plusieurs semaines dans un certain nombre de Directions, les moniteurs de tir et/ou TPCI sont en grève (des FP), appelant à une valorisation et reconnaissance de l'Administration de leurs fonctions, de leurs métiers et d'un réajustement salarial.

Le DGA rencontrait ce 30 mai les OS pour, normalement, la dernière fois avec une proposition sur l'ensemble des demandes portées par les représentants du personnel. A noter que 3 heures avant le début de la réunion, les spécialistes EMC menaçaient de se joindre au mouvement et établissaient également une liste de revendications.

Ainsi, le DGA reconnaît les doléances de ces spécialistes : heures de sport sur temps de service, observatoire national de sécurité, FP secourisme blessures par balle, moyens matériels et vestimentaires, CREP, inscription au répertoire des métiers, dématérialisation carnet de tir et enfin enveloppe.

Les débats ont donc repris sur l'ensemble de ces avancées et les réponses ont été les suivantes :

Dispositions communes aux 2 fonctions :

- des instructions vont être données aux Directions et encadrants concernant les moyens d'accomplissement des fonctions : CREPS spécifiques aux moniteurs, avancement, remontées d'informations et fiches incident, suivi plus strict de FP dispensées à chaque agent (disparité constatée entre agents d'une même brigade par exemple)
- inscription au Répertoire National des Certifications Professionnelles
- suivi dématérialisé des FP tir et TPCI facilitant les transitions lors des mutations des agents (en remplacement de CLAF)
- création d'un observatoire national de sécurité dès 2eme semestre 2023, centralisant les remontées des ORS avec création d'un référent national, présent à la réunion ([en réponse, les OS demandent à la DG une grande vigilance sur la charge de travail future de ce référent et estiment qu'il faudra rapidement lui accorder un ou plusieurs adjoints](#))
- Memento ou ordre de service ? Disposition en cours de réflexion

Fonction moniteur de tir :

- FP blessures par balle lors d'une séance actée (réflexion en cours sur type de soins à apporter, trousse de secours spécifique...)
- l'achat de 250 ordinateurs portables est en réflexion (facilitant les suivis de formation, état des armes, munitions...)
- mutualisation des stands de tir avec autres Administrations non encore effective dans quelques régions, contacts en cours

Fonction moniteur TPCI :

- 1 heure de sport hebdomadaire sur temps de service pour les moniteurs TPCI ([en réponse, les OS demandent 2 heures, ce que soutient la CFTC](#))
- moyens matériels : prises de contact locales avec autres Administrations, lycées, municipalités, armée pour bénéficier de leurs installations en mutualisation (gymnases, dojo etc.)
- création de deux vestiaires (pour tous moniteurs TPCI) : vestimentaire (aujourd'hui en fonds propres) et matériel (disparités constatées entre Directions)
- paiement (avec rétroactivité) des FP occasionnelles chefs d'équipe pour ces moniteurs, au même titre que les autres formateurs les dispensant, acté.

La CFTC soutient l'ensemble de ces propositions nécessaires à la bonne formation des agents surv

Sur le volet indemnitaire : les OS rappellent du DGA qu'il devait venir avec une enveloppe. Le Directeur explique qu'un chiffre a été donné et est en cours de validation. Devant l'insistance des représentants, le chiffre (non arrêté) de 90.000 euros est donné, ce qui représente une augmentation brute mensuelle de... 16 euros par moniteurs !!

Ce fût la consternation parmi les représentants dont certains, présents, sont moniteurs.

Après une suspension de séance, les OS retournent à la table et expriment une contre-proposition : elles acceptent l'enveloppe mais demandent à ce qu'elle ne concerne que le tronc de formation de base (celui dispensé en FP initiale TPCI) et que tout autre formation soit considérée comme occasionnelle (HK, tuerie de masse, VD, ferroviaire, bus, bâton de défense...)

La DG doit chiffrer cette proposition et revenir en instance syndicale.

Pour la CFTC, il s'agissait, dans ce cycle, que soit reconnues et valorisées les fonctions de moniteurs de tir et TPCI, qui, à l'instar d'autres Administrations, constituent les parents pauvres d'un professionnalisme douanier indispensable aux exécutions des missions de terrain des agents, l'actualité le rappelle hélas parfois de manière dramatique.

Si le DGA a reconnu vouloir faire évoluer et reconnaître ces fonctions, ce dont ne doute pas la CFTC, l'enveloppe proposée n'est pas à la hauteur de ce constat et doit être impérativement réévaluée.

Dans l'attente, la CFTC appelle à la raison la DG : le mouvement des moniteurs perdure, les agents ne sont plus formés et maintiennent leurs missions de terrain les exposant chaque jour toujours plus au danger...